

INFORMATION EUAUX

Consultez les Catalogues 2010
"Eau & Industrie"
des formations du CNFME
www.oieau.org/cnfme

N° 595
avril
mai
juin
2010

La synthèse de l'OIEau :

Comment évaluer les coûts environnementaux
de la pollution accidentelle des eaux ?

RICFME :

La "Déclaration de Rabat"

IWRM-Net :

Création de la "European Water Community"

Association Africaine de l'Eau :

L'AAE fête ses 30 ans

Banque Mondiale :

Des Aides Basées sur les Résultats

Union Européenne :

Un rapport sur les pénuries d'eau et la sécheresse

Les nouvelles des Agences de l'Eau :

- Sensibilisation des élèves
- Biodiversité aquatique
- Objectif "zéro pesticide"

Les "Journées de l'OIEau" :

Programme du 4^{ème} Trimestre

Invitation :

"Etats Généraux de l'Eau en Montagne"
& "EURO-RIOB 2010"

Megève - France - 22 - 24 septembre 2010



Inscrivez-vous : www.riob.org

Librairie :

- Des dossiers "experts" sur l'eau
- Objectifs de Développement du Millénaire
- Le risque d'inondation



Office
International
de l'Eau



COMMENT ÉVALUER LES COÛTS ENVIRONNEMENTAUX DE LA POLLUTION ACCIDENTELLE DES EAUX ?

La Directive-Cadre européenne sur l'Eau impose l'analyse des coûts environnementaux. Pour cela, de nombreux travaux sont menés en utilisant des méthodes de quantification des aménités (agrément) apportées par les cours d'eau. D'autres méthodes sont imaginables, comme l'étude de l'impact des accidents environnementaux. Ces accidents peuvent, selon les cas, faire l'objet d'une analyse, qui permet, au moins a posteriori, de quantifier l'impact de la mise en œuvre, ou de la non mise en œuvre d'aménagements ou de mesures.

Qu'est ce qu'un accident ?

Un accident écologique ou accident environnemental correspond à "une dégradation de l'environnement dû au déversement accidentel ou provoqué de substances susceptibles de contaminer le sol, les sédiments, les eaux superficielles ou souterraines et qui généralement demande une intervention immédiate". Il s'agit donc d'un événement non prévisible et ponctuel.

Les référencements d'accidents existants

En France

Il existe la base de données ARIA (Analyse, Recherche et Information sur les Accidents) sur les accidents et incidents technologiques dans le monde (33.500 références à ce jour, dont 32.840 depuis 1980) qui a pour objectif de "rassembler et de diffuser des données sur le retour d'expérience en matière d'accidents technologiques".

La partie conséquences économiques est codifiée en fonction de 4 types de coûts : les dommages de l'établissement subissant l'accident (transmis par l'établissement), la perte de production de cet établissement (là encore, évalués par l'établissement concerné), les dommages aux tiers, et enfin le coût de réhabilitation du site et de l'environnement.

En Europe

Globalement, dans les pays étudiés, les bases de données sont construites avec un but d'étude des accidents sous l'angle de la sécurité. Dans la majorité d'entre elles, des informations économiques sont disponibles, mais pour une partie seulement des accidents. C'est ainsi qu'il existe la base européenne MARS (Major Accident Reporting System), qui contient des informations très précises sur les conséquences directes des accidents. En Allemagne, la base ZEMA (Central Reporting and Evaluation Office for Hazardous Incidents and Incidents in Process Engineering Facilities) a enregistré 3.361 événements depuis 1980. Aux Pays-Bas, la base de données FACTS (Failure and Accidents Technical information System) regroupe 23.000 descriptions d'accidents sur les 90 dernières années. Certaines contiennent des informations économiques, comme des coûts de remise en état ou de pertes d'exploitation. De même, la base anglaise MHIDAS (Major Hazard Incident Data Service) regroupe 10.000 accidents et le même type d'informations.

L'analyse des coûts environnementaux

Accident environnemental et catastrophe naturelle sont gérés de manière très différente. D'un côté, on trouve un système d'évaluation basé sur les coûts du pollueur ou sur les dédommagements qu'il sera condamné à verser ; de l'autre, des assureurs et réassureurs qui s'engagent à indemniser en cas d'accident, complétés par l'Etat.



Cas des accidents technologiques

Les techniques de calcul des coûts

Un dommage environnemental s'évalue d'abord par le coût de l'enlèvement de la pollution, (nettoyage). Ensuite vient l'évaluation des pertes économiques liées à l'exploitation de la ressource naturelle. Enfin, la restauration de la biodiversité est estimée. Mais, il est très rare que les trois étapes soient étudiées.

L'application de ces méthodes

Le cas le plus simple concerne uniquement les coûts de remise en état des sites.

Lors des cas de pollutions avérées, avec des dommages environnementaux identifiés et caractérisés, il peut y avoir un dédommagement des parties lésées, soit à l'amiable, soit par recours devant un tribunal. Il s'agit de l'application du grand principe de droit selon lequel ne peuvent donner lieu à indemnisation que les préjudices "directs, matériels et certains".

Cas des catastrophes naturelles

Les analyses après incidents ne sont pas les mêmes pour les catastrophes naturelles que pour les accidents technologiques : il ne s'agit pas de trouver un responsable ni d'évaluer un préjudice subi. Il y a d'abord, au premier niveau les dommages assurés. Les indemnisations sont systématiquement calculées par l'assureur et le réassureur. Elles constituent donc une source de données comparable d'une catastrophe sur l'autre (si les conditions d'assurance sont les mêmes). Mais ces coûts ne comprennent pas ceux de tous les dégâts existants. Les dégâts totaux comprennent des dégâts non assurés comme ceux subis par la voirie ou ceux de l'évacuation des déchets hors des villes. Il existe aussi les dégâts environnementaux qui n'ont pas été chiffrés : destruction des ripisylves, érosion de berges, déplacement de sédiments depuis les barrages... Seuls les dommages directs sont le plus souvent comptabilisés.

Ces extraits proviennent d'une synthèse d'Axel Dufeu, étudiant à l'ENGREF : "Évaluation des coûts environnementaux par l'analyse des accidents et catastrophes naturelles concernant l'eau".

Le texte intégral peut être commandé à l'adresse eadoc@oieau.fr.

La liste complète des Synthèses disponibles est consultable sur le site :

<http://www.oieau.fr/eadoc>

3^{ÈMES} "ETATS GÉNÉRAUX DE L'EAU EN MONTAGNE" ET "EURO-RIOB 2010" À MEGÈVE DU 22 AU 24 SEPTEMBRE 2010



Megève accueillera en septembre prochain, dans le cadre d'un 3^{ème} Congrès International, les Etats Généraux de l'Eau en Montagne, pour initier une nouvelle gouvernance de l'eau en montagne face aux changements climatiques.

Quatre axes de réflexion sont proposés autour de ce thème général :

- 1 "Pratiques concrètes de gestion intégrée" à partir des travaux engagés par le Site Pilote "Pays de Savoie - Annecy - Mont-Blanc - Léman" depuis 2006. Des ateliers entre Elus, scientifiques et gestionnaires de l'eau permettront de confronter des points de vue et les résultats d'actions menées dans de nombreux territoires de montagne.

- 2 "Coopérations européennes en cours", notamment le programme "Alp-Water-Scarce". Les 17 partenaires, des 5 pays impliqués, viendront présenter les premiers résultats des travaux de ce programme portant sur la création de systèmes d'alerte précoce et les stratégies de lutte contre une pénurie d'eau dans les Alpes.
- 3 "Position des Elus de l'AEEM (Association Européenne des Elus de Montagne, de l'ANEM (Association Nationale des Elus de Montagne) et de représentants de la Convention Alpine, sur le rôle des territoires de montagnes face aux changements climatiques". L'Union Européenne verrait, en effet, d'un œil favorable une mise en cohérence de ses politiques transversales et sectorielles à l'échelon de l'Arc alpin.
- 4 Conférence "EURO-RIOB 2010" sur les mesures d'adaptation aux effets du changement climatique à introduire dans les futurs Programmes d'application de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau. Après ses réunions de Megève en 2006, puis de Rome, Sibiu et Stockholm, le Groupe "EURO-RIOB" des Organismes de Bassin Européens pour l'application de la DCE tiendra son Assemblée 2010 pour la seconde fois à Megève.

Compte-tenu de l'opportunité offerte par l'année 2010, année croisée France-Russie, Megève accueillera également des représentants de la ville d'Irkoutsk, qui présenteront les travaux engagés par l'Institut de Limnologie sur le lac Baïkal, lac de montagne contenant le plus gros volume d'eau douce liquide de la planète.

Pour présenter ces Etats Généraux, la station alpine de Megève, le site UNESCO "Pays de Savoie, Annecy, Mont-Blanc, Léman", les Associations nationale et européenne des Elus de la Montagne, l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse et le Réseau International des Organismes de Bassin organisent une conférence de presse sur le thème : " Une nouvelle gouvernance de l'eau en montagne s'impose pour faire face aux changements climatiques!" le jeudi 1^{er} juillet 2010 à Paris.

LIBAN : UN ATELIER SUR LA PARTICIPATION DU SECTEUR PRIVÉ POUR LES INFRASTRUCTURES DE L'EAU



Du 8 au 10 mars 2010, à Beyrouth, la DG-RHE du Ministère de l'Eau et de l'Energie et le REMOB (Réseau Méditerranéen des Organismes de Bassin) ont organisé un Atelier International consacré à la "Participation du secteur privé dans les infrastructures hydrauliques au Liban".

Les experts présents ont exposé leurs expériences, tant techniques qu'économiques en présence du nouveau Ministre.

Leurs interventions sont disponibles sur le site du RIOB.

RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN
Secrétariat Technique Permanent - OIEau
21, rue de Madrid - 75008 PARIS
Tél. : 01 44 90 88 60 - Fax : 01 40 08 01 45
riob2@wanadoo.fr - www.riob.org

BANQUE MONDIALE : DES PROJETS D'«OBA» AU MAROC



Le Global Partnership on Output-Based Aid (Partenariat Mondial pour l'Aide Basée sur les Résultats) est un forum soutenu par la Banque Mondiale, sur les expériences et innovations récentes pour la fourniture de services de base aux populations pauvres. Ses activités traitent surtout de l'approvisionnement en eau, en énergie, en télécommunications, en transport, en santé et éducation dans les pays en développement, à travers les approches basées sur les résultats (la performance).

"GPOBA" vient de publier les résultats d'une étude sur l'extension des services de l'eau aux pauvres dans les zones urbaines et rurales au Maroc. Il en ressort que :

- Dans les zones urbaines, cette approche implique de recentrer la fourniture des services sur la demande des ménages, ce qui permet d'accroître la responsabilité, de renforcer les partenariats locaux entre les autorités et les opérateurs et de faire du suivi des services d'approvisionnement une priorité. L'expérience de Veolia à Tanger semble particulièrement positive.

- Dans les zones rurales, l'ONEP (Office National de l'Eau Potable) expérimente un projet pilote de partenariat public-privé pour la sous-traitance de l'approvisionnement et de la gestion des services d'eau dans les zones rurales, dans le cadre de contrats de type "affermage". Au cours des premières années d'un contrat décennal, l'opérateur privé reçoit de l'ONEP des subventions basées sur les performances selon une approche "OBA". L'objectif est de permettre à l'opérateur d'atteindre assez rapidement son seuil de rentabilité pour développer une activité rentable dans le cadre de la structure tarifaire actuelle.

GLOBAL PARTNERSHIP ON OUTPUT-BASED AID - GPOBA

Banque Mondiale - 1818 H Street, NW
WASHINGTON, DC 20433 USA
Tél.: (+1 202) 458 8124 - Fax: (+1 202) 522 3481
www.gpoba.org

FAO : LES FORÊTS SONT IMPORTANTES POUR LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU



Les liens entre les forêts et l'eau ont été l'une des composantes essentielles de l'évaluation mondiale des programmes et projets d'aménagement des bassins versants réalisée sous l'égide de la FAO.

L'étude thématique "Les forêts et l'eau" a été réalisée dans le cadre du Programme de l'évaluation des ressources forestières mondiales.

Elle explique le rôle des forêts dans le cycle hydrologique, en mettant notamment l'accent sur certains écosystèmes forestiers particulièrement fragiles, tels que les forêts de montagne ou situées sur des pentes escarpées, les forêts

ripicoles et marécageuses. Elle examine également le cas particulier des petites îles montagneuses.

Elle contient des recommandations visant à renforcer l'attention portée au rôle des forêts et des arbres dans la protection et la gestion de l'eau.

Elle invite également les communautés œuvrant dans les secteurs forestier et hydraulique à intensifier leur collaboration.



GLOBAL NATURE FUND

Viale delle Terme di Caracalla - 00153 ROME - Italie
Tél.: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 570 53152
www.fao.org

"AFED" :

POUR UNE MEILLEURE GESTION DE L'EAU DANS LES PAYS ARABES

L'Arab Forum for Environment & Development (AFED) a choisi comme thème pour sa prochaine conférence annuelle (4-5 novembre 2010 à Beyrouth) "La gestion durable d'une ressource limitée : l'eau".

Le Secrétaire Général de l'AFED, Najib Saab, rappelle que la quantité d'eau disponible par habitant dans les pays arabes est en baisse à cause de l'augmentation rapide de la population, du fait que les principales sources d'eau sont à l'extérieur des frontières arabes ou sont partagées, et que la plupart des ressources en eau disponibles sont déjà exploitées.

A cela, il faut ajouter que les besoins dépassent la disponibilité, ce qui nécessite l'utilisation rationnelle des sources disponibles dans tous les secteurs et de développer de nouvelles ressources, telles que le dessalement et la pluie. Les interventions des participants à la

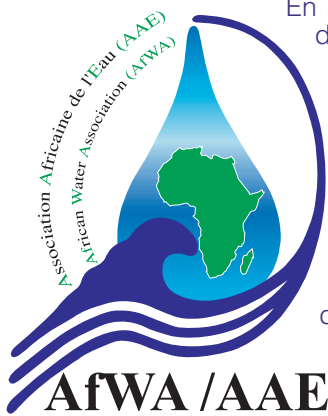
conférence, représentant les principaux acteurs des secteurs privé et public, de la société civile, des universités, seront utilisées pour produire un rapport sur l'eau dans les pays arabes, soulignant la nécessité d'une gestion plus durable d'une ressource rare.



ARAB FORUM FOR ENVIRONMENT & DEVELOPMENT (AFED)

Eshmoun bldg. Rue de Damas - BEYROUTH - Liban
Tél. : (+961) 1 321800 - Fax : (+961) 1 321900
www.afedonline.org

L'ASSOCIATION AFRICAINE DE L'EAU A 30 ANS



En raison de la baisse constante de la pluviométrie, de l'explosion démographique, des problèmes de salubrité et d'assainissement, les participants à la réunion préparatoire à Abidjan en février 1979 ont jeté les bases de l'Union Africaine des Distributeurs d'Eau (UADE), avec pour vocation la résolution des problèmes cruciaux dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

L'UADE allait jusqu'en 2003 permettre une évolution institutionnelle des sociétés du secteur de l'AEPA.

La création du WUP (Water Utility Partnership), programme de renforcement des capacités Eau et Assainissement, a permis l'amélioration de la qualité des services, l'augmentation des investissements et l'accélération des réformes du cadre institutionnel en Afrique.

En 2003, avec l'arrivée en force des partenaires privés et la fin du monopole d'Etat, l'UADE est devenue Association Africaine de l'Eau (AAE) afin de servir tout acteur de l'eau, permettant l'adhésion à de nouvelles structures, comme des régulateurs, des sociétés gestionnaires du patrimoine, des offices d'assainissement, ...

Aujourd'hui, l'AAE s'est assignée de nouvelles missions :

- Comblent le déficit de communication entre professionnels du service public de l'AEPA ;
- Instaurent un cadre de partage et d'échange entre les nouveaux acteurs du secteur ;
- Etablissent une synergie entre les différentes organisations en charge du service public de l'AEPA sur le continent ;
- Favorisent la recherche et la mise en œuvre de bonnes pratiques qui concourent à la gestion durable des ressources en eau et de l'environnement.

ASSOCIATION AFRICAINE DE L'EAU

Av. 8 prolongée à la montée du Pont Houphouët-Boigny
05 B.P 1910 ABIDJAN 05 - Côte d'Ivoire
Tél. : (225) 21 24 04 96 - www.afwa-hq.org

QUÉBEC : L'INRS-EAU RACONTE SON HISTOIRE



Un livre relate cette aventure scientifique vécue par des chercheurs qui ont façonné l'un des premiers centres de recherche de l'Institut National de la Recherche Scientifique (INRS) au Québec.

Les chercheurs du centre INRS-Eau ont contribué, depuis 1970, à faire avancer les connaissances sur l'eau, et plus largement sur l'environnement.

L'ouvrage illustre comment les chercheurs ont abordé des questions touchant la qualité des eaux, l'acidification des lacs, le rejet des eaux usées et le traitement des eaux de ruissellement, les contaminants naturels ou industriels, les infrastructures urbaines, les eaux souterraines, la gestion intégrée, la décontamination et les changements climatiques.

L'INRS est désormais une Université dédiée à la recherche et à la formation des 2^e et 3^e cycles, qui rassemble quelques 160 professeurs-chercheurs répartis dans quatre centres à Montréal, Québec, Laval et Varennes.

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

490, rue de la Couronne - QUÉBEC G1K 9A9 - Canada
Tél. : 418 654-4677 - Fax : 418 654-2525
www.ete.inrs.ca

CHR-UNESCO : UNE ÉTUDE SUR LA SÉDIMENTATION DANS LE BASSIN DU RHIN

Dans le cadre de son Programme Hydrologique International, l'UNESCO a lancé une Initiative Internationale Sédiment (ISI) avec pour objectifs :

- l'évaluation globale des transports sédimentaires,
- l'initiation d'études de cas sur des bassins hydrographiques, en tant que projets de démonstration,
- l'examen des recherches sur l'érosion et la sédimentation,
- l'éducation et le renforcement des capacités pour la gestion durable des sédiments.

C'est dans ce contexte que la Commission sur l'Hydrologie du Rhin a lancé une étude sur l'érosion, le transport et les dépôts de sédiments sur le Bassin Versant du Rhin.

Menée sur trois pays (Allemagne, Pays-Bas et Suisse), elle a permis de mieux connaître le phénomène sédimentaire sur le Bassin et de formuler des recommandations concernant l'extraction de granulats et l'évacuation des sédiments dans les barrages.



CHR/KHR

Postbus 17 - NL - 8200 AA LELYSTAD - Pays-Bas
Tél.: +31 320 298 831 - Fax : +31 320 298 398
www.chr-khr.org



PÉNURIE D'EAU ET SÉCHERESSE : UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE EN EUROPE

La Commission Européenne vient de publier un rapport sur les progrès réalisés par les Etats-Membres en matière de lutte contre la raréfaction de la ressource en eau et la sécheresse.

Il montre que, malgré les précipitations plus nombreuses en 2009 que les années précédentes, la pénurie touche désormais en permanence l'ensemble du territoire national de certains Etats-Membres et que le problème n'est pas limité aux pays méditerranéens : ainsi, la République Tchèque fait état de régions fréquemment touchées par le manque d'eau, la France et la Belgique d'aquifères sur-exploités.

Globalement, le processus de surexploitation des ressources hydriques européennes, que l'on sait limitées, ne pourra être stoppé et inversé qu'au prix d'efforts supplémentaires. Sans une politique de tarification de l'eau efficace, sans une utilisation rationnelle de l'eau et sans mesures d'économie d'eau, l'Europe aura bien du mal à garantir une qualité de l'eau qui réponde à la fois aux besoins des consommateurs et aux défis du changement climatique. L'équilibre entre les besoins en eau et les ressources disponibles a atteint un niveau critique dans de nombreuses régions d'Europe.

La pénurie d'eau et la sécheresse menacent désormais sérieusement les populations et les activités, et le changement climatique risque encore d'aggraver la situation.

La Commission s'inquiète également du retard pris au niveau de la mise en œuvre de la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE) dans les Etats-Membres les plus sévèrement touchés par la pénurie d'eau. Les Etats-Membres avaient jusqu'au mois de mars dernier pour présenter leurs plans de gestion des bassins hydrographiques européens, mais dans certains pays, les consultations préliminaires n'ont toujours pas commencé.

La Commission lance actuellement une série d'activités préparatoires dans l'objectif d'une révision en 2012 de la politique de lutte contre la pénurie d'eau et la sécheresse. En 2010, le mot d'ordre sera l'efficacité et l'accent sera mis notamment sur les économies réalisables dans les bâtiments, la limitation des fuites et une utilisation rationnelle de l'eau dans le secteur agricole.

Ces opérations serviront de base au programme de 2012 visant à sauvegarder les ressources en eau de l'UE, qui s'inspirera également d'un bilan de la mise en œuvre de la DCE et de l'examen de la vulnérabilité des ressources environnementales, telles que l'eau, la biodiversité et le sol, aux effets climatiques et aux pressions d'origine humaine.

COMMISSION EUROPÉENNE - DG Environnement
Rue de la loi 200 - B - 1049 BRUXELLES - Belgique
Tél. : + 32 (0)2 299 11 11
<http://water.europa.eu>

UNE COMMUNAUTÉ VIRTUELLE DE L'EAU POUR COORDONNER LA RECHERCHE EUROPÉENNE



IWRM-Net, réseau financé par la Commission Européenne dans le cadre des projets ERA-Net, réunit aujourd'hui 20 gestionnaires de programmes de recherche sur la gestion intégrée des ressources en eau à travers l'Europe. L'un des objectifs du réseau est de faciliter les échanges entre les chercheurs et les gestionnaires de programmes pour identifier les questions prioritaires se posant dans le domaine de l'eau.

Dans ce cadre, l'OIEau, coordonnateur d'IWRM-Net sur la période 2006-2010, vient de réaliser une plate-forme collaborative et virtuelle nommée **"European Water Community"** (EWC), qui facilite les échanges et les collaborations, afin de mettre la recherche sur la gestion de l'eau en phase avec les sujets d'actualité et les besoins à court et long terme.

Chaque mois, un article synthétique sur un thème d'actualité est proposé sur **www.iwrn-net.eu**.

En parallèle, un groupe de discussion est ouvert sur "EWC". La plate-forme permet alors d'effectuer des échanges rapides sur la base d'un "chat", de créer des groupes de discussions à l'intérieur desquels des idées (et fichiers) peuvent être déposées, commentées et votées.

Ainsi, en juin, vous êtes invités à vous exprimer sur le changement climatique.

La plate-forme compte à ce jour une soixantaine d'abonnés et a pour vocation de s'élargir (**inscription gratuite sur : <http://europeanwatercommunity.eu/>**).

Au cours du dernier trimestre 2010, une synthèse des échanges thématiques sera réalisée par l'OIEau. Cette synthèse permettra de soutenir les activités du réseau pour la finalisation de l'agenda de recherche IWRM-Net.



Elle sera communiquée à l'ensemble des gestionnaires de programmes du réseau, sera publiée dans des revues et mise en ligne sur différents sites Internet.

Construite en collaboration, elle représentera un guide de référence à moyen terme pour les futurs financements de la recherche en Europe.

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNIDE
15 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
snide@oieau.fr - www.oieau.org - www.iwrn-net.eu

LA LOI "GRENELLE 2" EST ADOPTÉE !



L'Assemblée Nationale a voté le 11 mai, la Loi "Grenelle 2", ou "Loi portant engagement national pour l'environnement". Cette "boîte à outils" décline et applique concrètement les objectifs environnementaux de la Loi de Programmation "Grenelle 1".

Au travers de ses 104 articles répartis en sept titres, "Grenelle 2" traduit en obligations, interdictions ou autorisations les principes précédemment affirmés et elle permet d'enraciner la muta-

tion écologique à la fois dans les habitudes et dans la durée. Il constitue en somme le logiciel du Grenelle Environnement, qui en garantit à la fois la crédibilité, l'efficacité et l'irréversibilité.

Ce volet législatif se décline en six chantiers majeurs :

- amélioration énergétique des bâtiments
- évolution des infrastructures et des comportements en matière de transport,
- réduction des consommations d'énergie et du contenu en carbone de la production,
- lutte contre les risques, garantie de la santé et gestion durable des déchets,
- nouvelle gouvernance écologique,
- préservation de la biodiversité, pour laquelle la Loi vise :
 - le bon fonctionnement des écosystèmes et une bonne qualité écologique des eaux,
 - une "Trame Verte et Bleue", d'ici 2012,
 - une réduction de la consommation d'espaces agricoles et naturels, ainsi que des pollutions chimiques, ...

MEEDDM

Direction de l'Eau et de la biodiversité
Grande Arche - Tour Pascal A et B
92055 LA DÉFENSE Cedex
Tél. : 01 40 81 21 22
www.developpement-durable.gouv.fr



SYNTHÈSE DES ATELIERS SUR L'EAU EN MONTAGNE DE PLOMBIÈRES-LES-BAINS



La 3^{ème} Biennale Européenne de la Montagne s'est déroulée les 17 et 18 septembre 2009, à Plombières-Bains (Vosges - France), sur le thème de "L'eau en montagne" en présence de plus de 330 participants de 12 pays européens. Elle a donné lieu à des interventions d'une rare qualité dont la synthèse est disponible en ligne.

On notera les trois thèmes abordés :

- Comment réduire les conflits d'usage et harmoniser les utilisations de l'eau ?
- Changements climatiques : leurs conséquences sur l'eau et les territoires de montagne.
- Rareté/convoitise : quelles responsabilités et quelles compensations pour les territoires de montagne ?

Les travaux ont été conclus par M. Jean-François Donzier, Directeur Général de l'Office International de l'Eau.

CCI DES VOSGES

10 rue Claude Gelée - 88026 ÉPINAL Cedex
Tél. : 03 29 35 18 14 - Fax : 03 29 64 01 88
www.biennale-euro-montagne.eu

TOTAL SOUTIENT LA PHYTORÉMÉDIATION

Phytorem, une PME créée en 2002 a reçu en 2007 le soutien de Total, sous la forme d'un prêt sans intérêt de 40000€ dans le cadre de sa politique de solidarité entrepreneuriale. Phytorem utilise le bambou pour épurer les eaux : cette plante prélève de grandes quantités d'eau et d'éléments nutritifs pour assurer sa croissance extraordinairement rapide.

En outre, l'important système racinaire du bambou augmente l'activité bactérienne du sol. La matière organique peut être ainsi rapidement minéralisée pour être assimilée

par le bambou. Les normes de rejet sont atteintes, il n'y a pas de production de boues et l'installation est plus esthétique qu'un système conventionnel.

TOTAL

12, place Jean Millier - La Défense 6
92078 Paris La Défense Cedex
Tél. : 01 47 44 45 46 -
www.total.com/



LA FRANCE VA ADHÉRER À LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR L'UTILISATION DES COURS D'EAU INTERNATIONAUX À DES FINS AUTRES QUE LA NAVIGATION



Cette Convention, adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 21 mai 1997, fixe les principes en matière de protection et de gestion des cours d'eau internationaux.

Il s'agit d'un enjeu important : les deux tiers des bassins hydrographiques

de la planète s'étendent sur le territoire de plusieurs États et près de 145 pays sont riverains de cours d'eau partagés entre plusieurs États.

Compte-tenu de l'importance du dialogue sur les eaux transfrontalières, facteur de paix et de prévention des conflits, la France s'est engagée, lors du cinquième

Forum Mondial de l'Eau de mars 2009 à Istanbul, à adhérer à cette convention. Elle met tout en œuvre pour que cet accord entre en vigueur dans les meilleurs délais, et en tout état de cause avant le prochain Forum Mondial de l'Eau qui se tiendra en mars 2012 à Marseille.

L'Assemblée Nationale vient d'adopter le projet de Loi autorisant cette adhésion, le 18 mai 2010.

ASSEMBLÉE NATIONALE

126 rue de l'Université 75355 PARIS 07 SP
Tél. : 01 40 63 60 00 - Fax : 01 45 55 75 23
www.assemblee-nationale.fr



AFD - EN FINIR AVEC LES IDÉES REÇUES SUR L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT



"L'aide est inefficace", "Il n'y a pas de développement sans démocratie", "Le FMI et la Banque Mondiale sont responsables de la faillite des pays du Sud", "Il faut arrêter d'aider les États corrompus", "L'éducation et la santé sont des conditions préalables au développement" ...

Issues de la tradition ou de l'air du temps, mêlant souvent vrai et faux, ces idées reçues sont dans toutes les têtes.

Les auteurs de l'ouvrage "L'aide au développement" édité au "Cavalier bleu" dans la collection "Idées reçues", Jean-Michel Severino et Jean-Michel Debrat, respectivement Directeur Général et Directeur Général Adjoint de l'Agence Française de Développement (AFD)

les prennent pour point de départ et apportent ici un éclairage distancié et approfondi sur ce que l'on sait ou croit savoir.

Basé sur des exemples concrets, autour de questions propices à la contradiction et illustratives des débats actuels sur l'aide au développement (un chapitre est intitulé "L'eau devrait être gratuite dans les pays pauvres."), cet ouvrage met en regard l'analyse théorique et la description de situations objectives et propose des clés de lecture et des pistes permettant de mieux connaître, et combattre, les idées reçues les plus tenaces.

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

5, rue Roland Barthes - 75598 PARIS Cedex 12
Tél. : 01 53 44 31 31 - Fax : 01 44 87 99 39
www.afd.fr - www.lecavalierbleu.com



LES 15 ANS DE L'INSTITUT DE LA GESTION DÉLÉGUÉE



L'Institut de la Gestion Délégée est une fondation d'entreprise créée en avril 1996 qui a pour objet de promouvoir l'amélioration de la qualité et de la performance des services publics, notamment lorsque leur gestion est déléguée.

Ses travaux ont rapidement mis en évidence que les modalités de dévolution, de négociation et de contrôle des contrats de délégation des services publics ne constituent qu'un élément de la bonne gestion de ces services.

Est alors apparue la nécessité d'une Charte des services publics locaux qui fut signée en 2002 et déclinée au niveau international dès aout de la même année dans le projet de Charte des services essentiels.

Au moment d'élaborer le 4^{ème} Programme quinquennal de l'IGD, Claude Martinand, son Président, souhaite que l'Institut poursuive la dynamique initiée au service de l'amélioration de la gouvernance, de la qualité et de la performance des services publics du 21^{ème} siècle dans une perspective de développement durable.

INSTITUT DE LA GESTION DÉLÉGUÉE

84 rue de Grenelle - 75007 PARIS
Tél. : 01 44 39 27 00 - Fax : 01 44 39 27 07
www.fondation-igd.org



ARTOIS-PICARDIE



UN CONCOURS POUR LES ÉLÈVES DE L'ACADÉMIE DE LILLE

101 établissements ont participé au concours "l'eau, enjeu planétaire, "initié durant l'année scolaire 2009-2010.

Après une première phase de sélection sur un questionnaire de connaissances sur l'eau, les trois meilleures copies de chaque collège ont été retenues (soit 291 copies) pour une sélection finale académique portant sur la réalisation d'une affiche : celle-ci avait pour objectif la sensibilisation aux comportements de chacun pour protéger l'eau douce.

A l'issue de cette sélection finale, 50 lauréats ont été retenus parmi les élèves des établissements publics et privés de l'Académie de Lille.

AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

200 rue Marceline - B.P. 818 - 59508 DOUAI Cedex

Tél. : 03 27 99 90 00 - Fax : 03 27 99 90 15

www.eau-artois-picardie.fr

RHIN-MEUSE



LA BIODIVERSITÉ AQUATIQUE

A l'occasion de l'Année Internationale de la Biodiversité, l'Agence a ouvert un espace Internet "La biodiversité aquatique en Rhin-Meuse".

L'objectif de reconquête des cours d'eau et des eaux souterraines, fixé aux Etats-Membres de l'Union, demande un effort indispensable en faveur de la restauration écologique des milieux et des habitats aquatiques.

Cet enjeu, en lien direct avec la préservation de la biodiversité, est pleinement pris en compte par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

A consulter à l'adresse :

www.eau-rhin-meuse.fr/biodiversite/index.html



AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

Rozérieulles - B.P. 30019 - 57161 MOULIN LES METZ

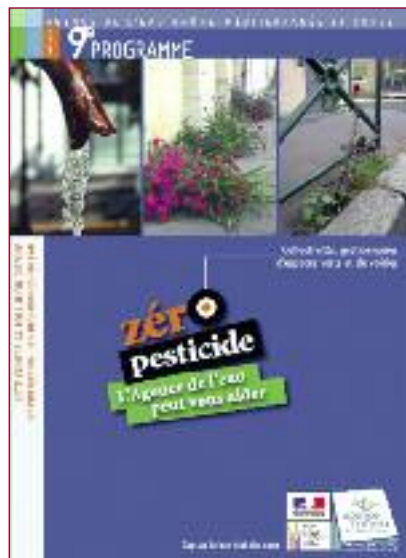
Tél. : 03 87 34 47 00 - Fax : 03 87 60 49 85

www.eau-rhin-meuse.fr

RHÔNE-MÉDITERRANÉE & CORSE



OBJECTIF "ZÉRO PESTICIDE" DANS LES VILLES ET LES VILLAGES



L'utilisation des pesticides pour l'entretien des espaces verts et des voiries représente une faible part des usages en comparaison avec l'agriculture...

Pour autant, leur impact sur la qualité des cours d'eau est important : jusqu'à 40 % de la quantité d'herbicides utilisée en ville sur des surfaces le plus souvent imperméables, donc sensibles au ruissellement, peuvent être lessivées vers les cours d'eau... contre

1 % environ sur terres cultivées ou pelouses ! La réduction de l'usage des pesticides pour l'entretien

des espaces verts et des voiries constitue donc un enjeu important pour la préservation de la ressource en eau, de la biodiversité et pour la santé.

L'Agence propose un appui financier aux Collectivités souhaitant s'engager dans une démarche "zéro pesticide", au titre de la lutte contre la pollution diffuse :

- Sensibilisation, études, diagnostic, plan de désherbage,
- Techniques et matériels permettant la moindre utilisation ou la suppression des pesticides.

L'Agence met aussi à disposition des Collectivités une série de guides et brochures qui présentent les alternatives au désherbage chimique.

AGENCE DE L'EAU RHÔNE-MÉDITERRANÉE & CORSE

2-4, allée de Lodz - 69363 LYON Cedex 07

Tél. : 04 72 71 26 00 - Fax : 04 72 71 26 01

www.eaurmc.fr

TERRITORIAL EDITIONS : DES DOSSIERS D'EXPERT SUR L'EAU



Guide des analyses de la qualité de l'eau

Cet ouvrage met à disposition des gestionnaires de l'alimentation en eau potable, les bases scientifiques et réglementaires qui leur permettront d'améliorer la qualité du service offert aux populations. Les notions abordées concernent aussi bien les gestionnaires français que ceux des pays en développement.



Le guide de l'assainissement des collectivités

Ce classeur est consacré à l'assainissement collectif ou non collectif des Collectivités qui doivent satisfaire à un ensemble de réglementations pour assurer à la fois l'hygiène et la protection durable de l'environnement.



Gestion et traitement des eaux pluviales

Au regard des enjeux techniques et financiers posés par les eaux pluviales, cet ouvrage apporte à l'ensemble des acteurs des éléments concrets sur les solutions disponibles, leurs coûts et leurs limites.

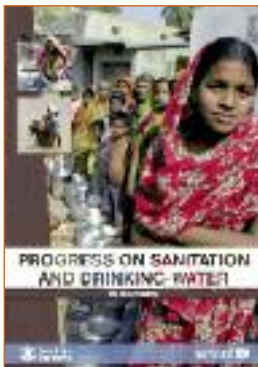
TERRITORIAL EDITIONS

BP 215 - 38506 VOIRON cedex

Tél. : 04 76 65 71 36 - Fax : 04 76 05 01 63

www.territorial.fr

OMD : LES PROGRÈS ACCOMPLIS POUR L'ASSAINISSEMENT ET L'ACCÈS À L'EAU SAINE



Ce rapport du Programme conjoint Organisation Mondiale de la Santé / UNICEF sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement fournit les données les plus récentes sur le secteur, ainsi que les tendances pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), pour l'Assainissement de base et la Sécurisation de l'accès à l'eau saine.

Avec l'échéance de 2015 qui se rapproche, il apparaît temps d'intensifier les efforts pour l'achèvement des OMD, et s'attaquer à des disparités qui sont criantes dans le monde entier.



Organisation mondiale de la Santé



OMS

Avenue Appia 20 - 1211 GENÈVE 27 - Suisse

Tél. : + 41 22 791 21 11 - Fax : + 41 22 791 31 11

www.who.int

LE RISQUE INONDATION - DIAGNOSTIC ET GESTION



Cet ouvrage propose une analyse critique des méthodes de gestion du risque à travers la question de l'aménagement et du développement des territoires.

Après avoir défini le risque inondation et présenté les différents modes de prévention existants, il s'interroge sur l'efficacité des dispositifs en place, leurs limites et leur évolution possible.

S'appuyant sur des tableaux synthétiques, de nombreuses illustrations ainsi qu'un cahier hors-texte couleur, cet ouvrage propose un éclairage nouveau sur des questions d'actualité très mouvantes où chaque mois apparaissent de nouvelles techniques, de nouveaux règlements et de nouvelles mesures.

TEC & DOC

11 rue Lavoisier, 75008 PARIS

Tél. : 01 42 65 39 95 - Fax : 01 42 65 02 46

www.tec-et-doc.com



CNFME :

► **Le Pole Environnement du Limousin (PEL) distingué par le Ministre de l'Espace rural et de l'Aménagement du Territoire**



La DATAR et le MERAT (Ministère de l'Espace Rural et de l'Aménagement du Territoire) ont lancé fin 2009, un appel à projet pour le soutien des dynamiques exemplaires de "grappes d'entreprises".

Doté d'un budget spécifique de 20 Millions d'Euros en 2010 et 2011, cet appel à projets accompagne une centaine de "grappes d'entreprises" exemplaires, au niveau national. En 2010, seulement 42 projets ont été sélectionnés.

Cette nouvelle politique est mise en œuvre par la DATAR, avec l'appui du Secrétariat d'Etat à l'Outre-Mer, des Ministères de l'Industrie, de l'Agriculture, de la Défense, de l'Environnement, de la Santé et de la Recherche, d'OSEO, de la Caisse des Dépôts et de Collectivités Territoriales.

Le PEL (Pôle Environnement du Limousin) à l'intérieur duquel l'OIEau est un acteur majeur, est un des lauréats nationaux.

Cette reconnaissance nationale permet de promouvoir et de présenter le Limousin comme une région ayant des atouts forts et stratégiques dans la compétition industrielle et économique environnementale.



► Frans Bonhomme fait confiance au CNFME

Le groupe Frans Bonhomme, le plus gros distributeur de matériel dans l'eau et l'assainissement en France, a décidé d'améliorer les compétences de ses collaborateurs dans les domaines de la connaissance des acteurs de l'eau et de la prescription technique en alimentation en eau potable.

Suite à une première formation réalisée en 2001, le Directeur Général, Jean-Louis HOT, a décidé que l'OIEau assurerait les prochaines formations de 600 collaborateurs, avec mise en situation et travaux pratiques tant à Limoges que La Souterraine.

Ces formations s'étaleront sur 2 ou 3 ans et débuteront dès juillet 2010.

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNFME
22 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01
stages@oieau.fr
www.oieau.org

CATALOGUE DES FORMATIONS "EAU & INDUSTRIE" EN 2010



A côté de son traditionnel catalogue de stages pour les Métiers de l'Eau, le Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau - CNFME - propose aux industriels un nouveau catalogue de formation continue.

Il présente 47 stages organisés en 64 sessions d'ici la fin de l'année, sur les thèmes :

- De la Qualité - Sécurité - Environnement : Analyse de la qualité de l'eau, cadre réglementaire et législatif, validité des analyses d'eau usées industrielles, exploitation et entretien des capteurs, sécurité et hygiène en station d'épuration, le bruit au travail dans le secteur de l'eau et de l'épuration, management environnemental en PME, ...
- Du développement durable et de l'énergie : Optimisation de la consommation énergétique et énergie renouvelable, bilan carbone, stratégie pour réduire la taxe carbone dans les process de traitement d'eau et d'épuration, achat durable, maintenance des équipements électriques, ...
- De la production d'eau : Choix et installation d'une pompe, forage d'eau, techniques de production d'eau industrielles, désinfection de l'eau, correction de minéralisation, traitement des eaux de process, eaux de chaudière & eaux de refroidissement, ...
- De l'épuration des effluents industriels: Traitement des eaux de pluies, rejets zéro, dépollution par techniques propres, exploitation des stations d'épuration biologiques, physico chimique et de détoxification, traitement des odeurs, la réutilisation de l'eau traitée, ...

Les stages, d'une durée comprise en général entre 2 et 4 jours reposent sur le concept de formation en situation de travail, développé depuis près de trente ans par le "CNFME".

Pour connaître l'offre de formation et sa programmation :

www.oieau.fr/cnfme

NOS PARTENAIRES

-  Le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer (Direction de l'Eau et de la Biodiversité)
-  Le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche
-  Le Ministère de la Santé de la Jeunesse et des Sports (Direction Générale de la Santé)
-  Le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (Direction Générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats)
-  L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)
-  Les 6 Agences de l'Eau
-  Le Réseau International des Organismes de Bassin
-  Le Système Euro-Méditerranéen d'Information dans le Domaine de l'Eau



RICFME : "LA DÉCLARATION DE RABAT"

La formation dans le secteur de l'eau est un investissement rentable !



La réunion des Membres du Bureau à Rabat

Le Bureau du Réseau International des Centres de Formation aux Métiers de l'Eau (RICFME), lors de sa dernière réunion à Rabat au Maroc, a adopté une déclaration sur le nécessaire renforcement des compétences et le développement de la formation professionnelle dans le secteur de l'eau.

Cette "Déclaration de Rabat" :

- appelle au soutien de la formation professionnelle par des mécanismes financiers pérennes,
- demande l'intégration de la formation professionnelle dans les stratégies de développement des ressources humaines,
- souligne le recours indispensable à des organismes spécialisés, ayant les compétences et les outils pédagogiques nécessaires.

www.ricfme.org

RÉSEAU INTERNATIONAL DES CENTRES DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'EAU (RICFME)

Secrétariat Technique : s/c Office International de l'Eau
21, rue de Madrid - 75008 PARIS - FRANCE
Tél. : +33 1 44 90 88 60 - Fax : +33 1 40 08 01 45
contact@ricfme.org

Bimestriel - 4 numéros/an

Directrice de la Publication : Christiane RUNEL
Rédacteur : Didier DELAGE
Maquette : Frédéric RANSONNETTE



Office International de l'Eau

Centre National d'Information et de Documentation sur l'Eau

15, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
E-Mail : cnide@oieau.fr

Numéro Paritaire : AD 234
ISSN : 0012-9003 - 55^{ème} année

LES PROCHAINES "JOURNÉES DE L'OIEau"

➤ LE 30 SEPT. 2010 À PARIS :

Indicateurs de performances : Rapport du Maire, mise en place de l'observatoire de l'ONEMA.

La Loi du 2 février 1995 relative, au renforcement de la protection de l'environnement, a organisé l'information sur le prix et la qualité des services d'eau potable et d'assainissement en instituant le Rapport Annuel du Maire.

Le Ministère en charge de l'Ecologie et du Développement Durable a piloté l'élaboration d'un référentiel commun en concertation avec les différents acteurs, afin de disposer d'indicateurs permettant d'évaluer les performances des services d'eau et d'assainissement sur une base objective et reconnue par tous ces acteurs.

Une trentaine d'indicateurs de performance des services ont été définis tant sur des aspects économiques, techniques, sociaux et environnementaux.

La Loi sur l'Eau du 30 décembre 2006 a créée un "Observatoire des services d'eau et d'assainissement", piloté par l'ONEMA. Depuis 2009, les communes et groupements de communes ont l'obligation de renseigner l'ensemble de ces indicateurs lors du Rapport Annuel du Maire.

➤ LE 21 OCT. 2010 À PARIS :

Procédés d'épuration plantés de roseaux.

Les procédés d'épuration plantés de macrophytes connaissent en France un réel succès. Depuis la fin des années 90, une centaine de petites Collectivités font chaque année le choix de traiter leurs eaux usées par filtres plantés de roseaux.

Ces technologies garantissent une très bonne qualité des rejets tout en limitant les coûts et les contraintes d'exploitation.

Si les avantages sont désormais largement reconnus, la qualité de fonctionnement est inégale et dépend en grande partie de la conception des systèmes.

Retrouvez le détail des "Journées de l'OIEau" sur : www.oieau.fr/cnfme

Inscription : a.giry@oieau.fr

Les Cahiers Techniques

Des guides techniques, pratiques et pédagogiques à l'usage des professionnels de l'eau et de l'assainissement

- | | |
|---|---|
| 1 Les pompes centrifuges | 10 La chloration des eaux |
| 2 Recherche de fuites (EP) | 11 La télégestion des réseaux |
| 3 Réactifs de traitement d'eau potable | 12 La pose des canalisations (EP) |
| 4 Instruments de mesure | 14 L'eau d'alimentation des générateurs de vapeur |
| 5 Le comptage | 15 Les pompes, démarrage, arrêt, variation de vitesse |
| 6 La robinetterie (EP) | 16 Le dioxyde de chlore |
| 7 Réseaux d'assainissement | 17 La surpression |
| 8 Nitrification, dénitrification, déphosphatation | 18 Le pompage des eaux usées |
| 9 L'ozonation des eaux | 19 L'alimentation en eau potable |
| | HS Qu'est-ce que l'épuration ? |

Renseignements - Commandes :
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
Mail : eaudoc@oieau.fr - Web : www.oieau.org